



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 19 septembre 2025

Perspectives à long terme des finances municipales : la pression augmente sur les villes

La Conférence des directrices et directeurs des finances des villes a commandé une étude sur les perspectives des finances municipales. Les projections à long terme montrent que l'évolution démographique jusqu'en 2060 devrait fortement augmenter la pression sur les dépenses des villes. Celles-ci doivent agir rapidement si elles veulent arriver à maintenir stables le rapport entre les recettes et les dépenses ainsi que le taux d'endettement.

Quelle influence à long terme ont les changements démographiques comme le vieillissement et les modifications de la structure de la population, le recul de la natalité et les migrations sur les recettes et les dépenses des villes ? Aujourd'hui, les dépenses liées à la démographie représentent à peu près 29% des recettes des villes. Cette part devrait atteindre 35% d'ici 2060. Les dépenses augmentent plus vite que les recettes, ce qui selon les projections, entraîne une forte hausse de l'endettement. La dette cumulée des 133 villes examinées par l'étude pourrait s'accroître de 54 milliards de francs d'ici 2060. Dans les petites villes, il faudra augmenter les recettes de 5% en moyenne dès cette année si l'on veut maintenir le taux d'endettement stable. Les grandes villes, où le rapport de dépendances des jeunes et des personnes âgées augmente moins vite que la moyenne, auront besoin d'un ajustement moindre des recettes, de 1,8% par année.

De grandes différences entre les villes

Les plus petites villes (moins de 10'000 habitantes et habitants) sont celles qui enregistrent la plus forte hausse du taux de dépenses liées à la démographie : +12 points de pourcentage. Cela signifie qu'en 2060, elles y consacreront près de 40% de leurs recettes. Cette augmentation s'explique par une hausse supérieure à la moyenne du rapport de dépendance des jeunes et des personnes âgées, qui entraîne des dépenses supplémentaires dans les domaines de la formation, des soins de longue durée et des prestations complémentaires de l'AVS. Dans les villes moyennes (population de 50'000 à 100'000 personnes), la hausse supérieure à la moyenne du rapport de dépendance des jeunes fera grimper le taux de dépenses de 10 points de pourcentage jusqu'en 2060. Dans ce groupe de villes, les dépenses dans le domaine de la formation augmenteront à elles seules de 4 points de pourcentage jusqu'en 2060, soit nettement plus que la moyenne de toutes les villes considérées. Les grandes villes sont clairement moins touchées, car l'afflux de population en âge de travailler y entraînera une augmentation moins forte des rapports de dépendance des jeunes et des personnes âgées.

On observe également des différences marquées entre régions linguistiques : dans les villes francophones, la charge des dépenses n'augmentera que d'environ 2% des recettes jusqu'en 2060, contre 7% en moyenne dans les villes de Suisse alémanique. En revanche, la hausse dans les villes italophones est nettement plus élevée : en raison du vieillissement de la population, il faut s'attendre à voir les dépenses grimper en moyenne à 20% des recettes.



Autres facteurs d'influence

L'évolution démographique n'est qu'un des facteurs qui risque de placer les finances de nombreuses villes face à des défis importants. Ainsi, les mesures d'économies prévues à court et à moyen terme au niveau fédéral, en particulier le Programme d'allègement budgétaire 2027, et les mesures pour la protection du climat et pour l'adaptation au changement climatique vont continuer à peser sur les finances municipales. Les différences marquées entre les villes s'expliquent notamment les évolutions divergentes des rapports de dépendance des jeunes et des personnes âgées ainsi que par la répartition des offres de soins et des prestations complémentaires de l'AVS entre le canton et les communes.

Pourquoi cette étude ?

En 2024, le Département fédéral des finances a publié un rapport sur les perspectives à long terme des finances publiques. Au niveau des communes, il prévoit notamment d'ici 2060 des dépenses supplémentaires de 0,3% du PIB ainsi qu'une hausse du taux d'endettement de 6 à 14% en raison de l'augmentation des dépenses pour la formation et pour les soins. La Conférence des directrices et directeurs des finances des villes a souhaité décliner ces chiffres au niveau communal, afin de découvrir quels facteurs influenceront le plus ces hausses. La question centrale était celle de l'influence du vieillissement et de la structure démographique ainsi que de la baisse de la natalité et de l'exode de la population active sur les recettes et les dépenses des villes. Et naturellement aussi des possibilités d'action dont disposent ces dernières pour atténuer le choc. L'étude réalisée repose sur des projections à long terme qui illustrent une évolution possible à un niveau agrégé. Les choix politiques futurs ne peuvent évidemment pas être anticipés. Ces projections doivent donc être interprétées avec la prudence nécessaire. L'étude a été réalisée par Ecoplan entre janvier et juillet 2025.

Pour plus d'informations :

Anna Meisser, directrice de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV) :

anna.meisser@staedteverband.ch / 031 356 32 32

Benjamin Fröhlich, chef de la communication de l'Union des villes suisses :

benjamin.froehlich@staedteverband.ch / 031 356 32 44

Informations sur le colloque et le rapport :

info@ksfd.ch / [Site web de la CDFV](#)

La Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV)

Fondée en août 2014, la CDFV est une section de l'Union des villes suisses (UVS). Elle compte à ce jour 39 membres, qui s'engagent pour une politique financière et fiscale stable et prévisible dans l'intérêt des villes et des communes urbaines, en tant que locomotives économiques du pays.

Compte tenu de l'importance économique et sociale des villes, la Conférence veut avoir son mot à dire sur les questions importantes de politique financière et fiscale aux niveaux fédéral et cantonal.